**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger
**Band:** 18 (1991)
**Heft:** 1

**Rubrik:** Impressum

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Impressum

**Revue Suisse**

Revue pour les Suisses de l'étranger

17e année

Paraît quatre fois par an en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 30 éditions régionales.
Impression: Berne, Paris, Lugano, New York, Johannesbourg, Buenos Aires.
Tirage total: 254 900 exemplaires

**Rédaction:**
Dr. Stephan Müller, Secrétariat des Suisses de l'étranger, Berne
Heidi Willumat, Service des Suisses de l'étranger, DFAE, Berne
Jacques Matthey-Doret, Radio-Télévision Suisse romande, Lausanne

**Traduction:**
Michel Niquille

**Editeur, rédaction centrale, administration et publicité:**
Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
Téléphone 031 44 66 25
Télex 912 118 asse ch
Téléfax 031 44 21 58
Compte de chèques postaux
30-6768-9

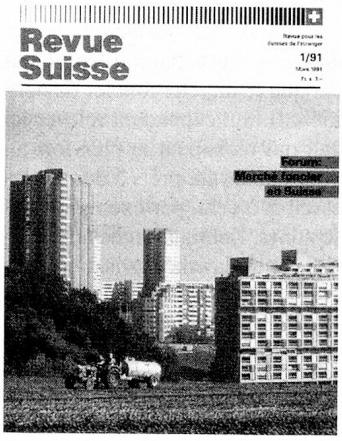


*En Suisse, un mètre carré de terrain agricole a disparu par seconde pour des constructions. (Photo: Michael von Graffenried)*

Editorial

# Le prix du sol de la patrie

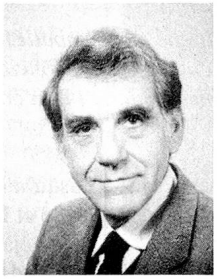

*Toutes les cérémonies de 700e anniversaire de la Confédération ne peuvent faire oublier à une grande partie de nos concitoyens les soucis que leur donne l'évolution des coûts sur le marché foncier en Suisse.*
*Comme on le dit devant un bien coûteux: «tout ce qui est rare est cher». Si le terrain suisse, à bâtir ou à cultiver, est cher, il devient évident qu'il se fait de plus en plus rare. Mais, et c'est une seconde évidence, il faut bien, quelque part, une réserve d'argent capable de suivre les enchères. Parce que, troisième évidence, un prix est un arbitrage entre quelqu'un qui achète et quelqu'un d'autre qui vend.*
*L'un des caractères principaux de cette fin de siècle où s'effondre le mur de Berlin, où la technologie efface les distances et où le marché se met aux dimensions de la planète, c'est la dissipation des frontières visibles et matérielles. D'où et par conséquent, l'importance accrue des barrières immatérielles ou psychologiques. Une différence sensible des coûts immobiliers entre un Etat et un autre est de cette sorte, et elle peut justifier une législation restrictive capable de contribuer à la protection d'une propriété nationale. Mais le remède comporte le risque de creuser, cette fois à l'intérieur, un nouveau fossé: comme on dit familièrement, le mur de l'argent ne passe plus seulement autour du pays, mais au milieu, entre ceux qui peuvent continuer à enchérir et les autres.*
*Une autre façon de dire que «tout augmente», c'est de déplorer que la monnaie «perd de sa valeur». On appelle le phénomène: «inflation». Ajoutée à une élévation des taux d'intérêts, donc des hypothèques, elle freine l'accession à la propriété de nombre de gens dont les revenus sont fixes ou directement dépendants de la conjoncture. Et elle oblige souvent ceux qui avaient trop emprunté pour y parvenir, à rendre leur précaire acquisition et à sortir du jeu.*
*Depuis toujours et surtout depuis les années 60 et 70, la propriété foncière passait pour le plus sûr garant de l'épargne. C'est-à-dire, de la richesse due au travail, intermédiaire entre la jouissance d'une fortune inatteignable et le dénuement.*
*A ces remarques, imaginerait-on une esquisse de conclusion?*
*L'épargne, c'est surtout le viatique des classes moyennes de la ville et de la campagne. C'est par conséquent le statut de ces populations que la cherté de la vie met en péril. Et par là même quelque chose de plus fondamental: partout, c'est sur les classes moyennes, travailleuses, scrupuleuses et, justement, économes, que reposent, en général, le fonctionnement et la pérennité de nos démocraties.*
*Souhaitons que s'institue l'équilibre entre les valeurs entrelacées du sol national: d'un côté, les valeurs marchandes, dont ceux qui vivent en Suisse devraient n'avoir point à trop souffrir, et de l'autre côté, les valeurs symboliques qui en font le prix pour les citoyens du dedans comme pour ceux, qui, expatriés, y restent fidèles.*

J. Matthey-Doret

Jacques Matthey-Doret, journaliste

# Sommaire

Forum:
Marché foncier
en Suisse **4**

Mosaïque **10**

Pages vertes:
Nouvelles locales

Rétrospective 1990 **11**

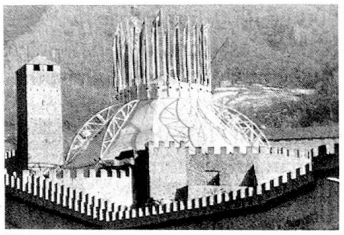

700e anniversaire **15**

Communications du SSE **16**

Communications
officielles **18**